



## Développement du Haut Débit, facteur clé de l'inclusion numérique

*Johannesburg, 18 – 20 Juin 2019*



**COULIBALY NAMONGO**

**Chef du Département Technique  
de la Protection des Données personnelles**

# PLANNING

---

INTRODUCTION

I. FACTEURS CLES DE DEVELOPEMENT DU HAUT DEBIT

II. CERCLE VERTUEUX DU HAUT DEBIT

III. IDENTITE NUMERIQUE

IV. PROJETS GOUVERNEMENTAUX

CONCLUSION

## INTRODUCTION

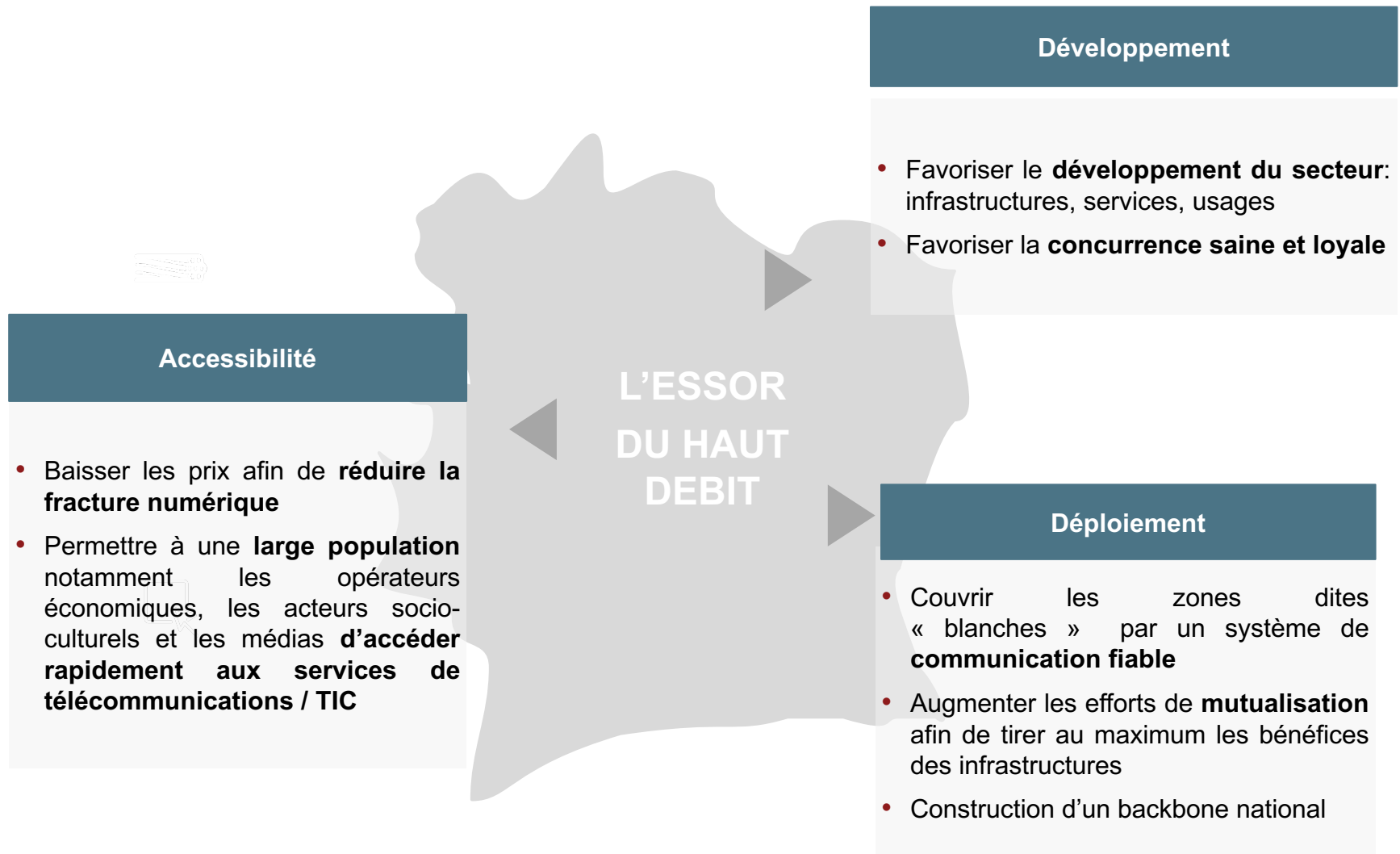
L'inclusion numérique, ou e-inclusion, est un processus qui vise à rendre le numérique accessible à chaque individu, principalement la téléphonie et l'internet, et à leur transmettre les compétences numériques qui leur permettront de faire de ces outils un levier de leur insertion sociale et économique.

En Afrique et particulièrement en Côte d'Ivoire, les opérateurs de téléphonies mobiles refusent de couvrir des zones jugées pauvres et non rentables économiquement. Ces zones appelées « zones blanches » regorgent des populations qui ignorent le numérique.

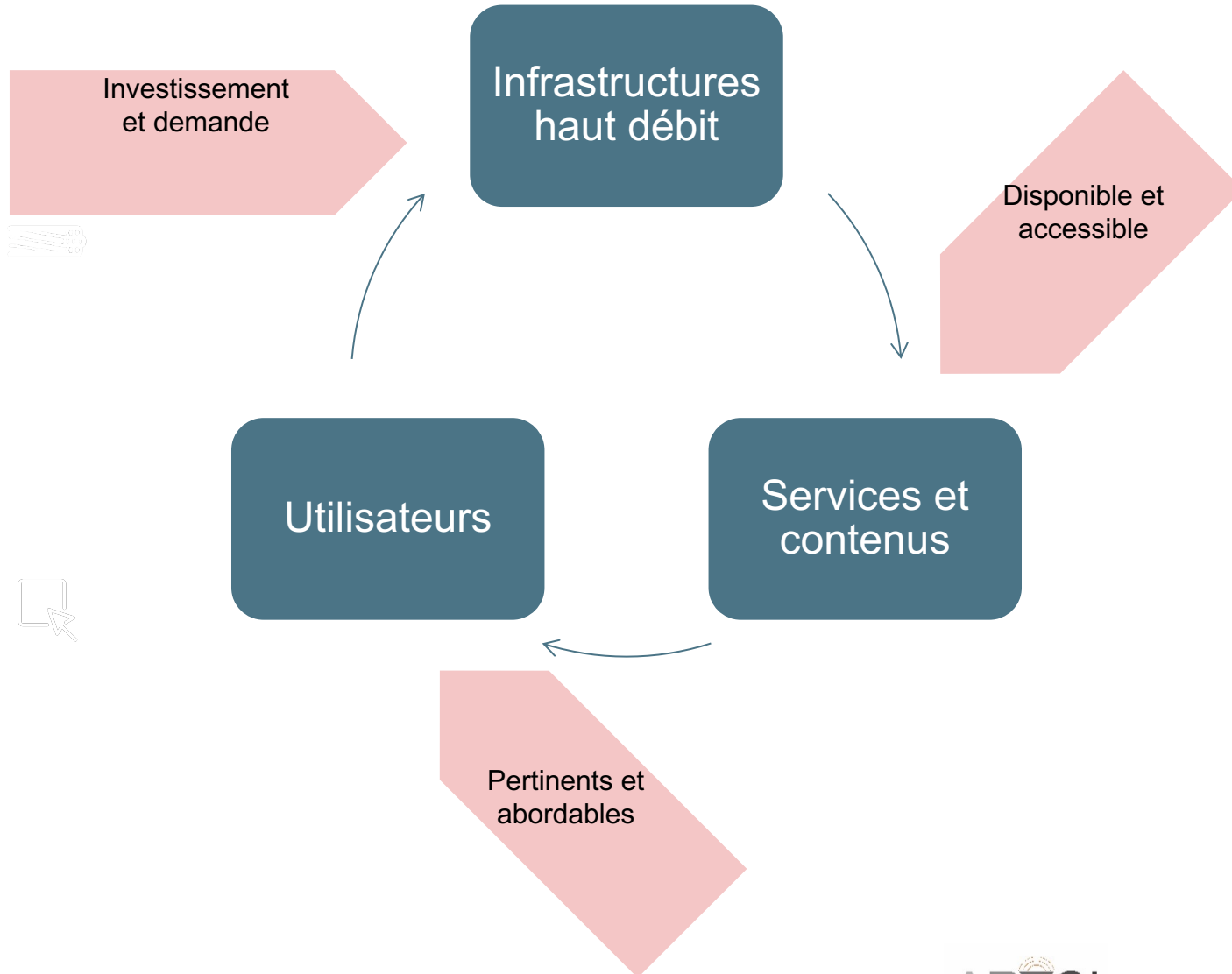
Le développement du large bande repose essentiellement sur un enjeu à double échelle :

- Développement socio – économique national : Réduire la fracture numérique et disposer de nouveaux relais de croissance;
- Rayonnement international: Faire de la Côte d'Ivoire un pays leader en économie numérique de l'Afrique de l'ouest et renforcer l'attractivité du territoire.

# I. FACTEURS CLES DE SUCCES DU HAUT DEBIT EN COTE D'IVOIRE



## II. CERCLE VERTUEUX DU HAUT DEBIT



## II.1. INFRASTRUCTURES : construire un réseau de qualité

### Régulation

- Redéfinir le **service universel**
- Développer la **coordination des différents corps gouvernementaux**
- Développer une **réglementation claire en matière de gestion spectrale**

### Concurrence et financement

- **Faciliter l'obtention de licences** pour les opérateurs
- Développement de **partenariats publics/privés**
- **Incitations fiscales** aux investisseurs et opérateurs
- Utilisation du **fonds de Service Universel**

### Développement et fiabilisation du réseau physique

- Développer les infrastructures télécoms en parallèle des infrastructures **d'électricité et routières**
- Augmenter la **connectivité internationale**
- Etendre le **réseau backbone**
- Etendre le **réseau last mile**
- Encourager le **partage d'infrastructures**
- Assurer la **sûreté des infrastructures**
- Assurer la **redondance du réseau / IXP**

## II.2. SERVICES & CONTENUS : promouvoir des contenus utiles et la digitalisation des services

### Initiatives publiques

- **Connecter et numériser les filières :**
  - › Connecter les écoles,
  - › Connecter les établissements de santé,
  - › Inciter le secteur financier à utiliser le haut débit
- **Développer l'offre de services de e-gouvernement;**
- **Aider au développement des contenus locaux** (dans les langues locales)
- **Développer les systèmes sectoriels : e-agriculture, e-santé, e-éducation;**
- **Inciter les entreprises à développer leur service en ligne;**
- **Développer les solutions d'e-payment et m-payment.**

### Réglementation

- **Développer le cadre juridique des nouveaux usages digitaux** (e-commerce, copyrights) ;
- **Lutte contre la cybercriminalité ;**
- **Développement du concept d'identité numérique.**

### Encourager le secteur TIC local

- **Créer des incubateurs;**
- **Aider financièrement le secteur via l'investissement privé et public :**
- **Former les futurs entrepreneurs ;**
- **Créer un technopole.**

## II.3. UTILISATEURS : s'assurer que la population soit capable d'utiliser ce réseau

### Formation

Former la population aux enjeux du numérique et créer un pôle d'excellence national

- Lancer des **campagnes de sensibilisations**
- Intégration des **TIC au sein des cursus scolaires**
- Encourager la **formation de toutes les populations** (femmes, seniors...) à l'initiation au numérique
- Former les **professionnels du secteur**

### Accès

Démocratiser l'accès en réduisant les coûts pour le consommateur final

- **Baisser le prix des équipements** d'accès et subventionner le secteur
- Etablir un **premier niveau d'accès au réseau** financièrement accessible par tous
- Multiplier les **points d'accès publics** et gratuits



### III. IDENTITE NUMERIQUE

---

L'identité numérique se définit comme étant l'ensemble des contributions et des traces que nous laissons en ligne volontairement ou non.

Ces traces sont de divers ordres et sont classées comme suit:

- Traces internautes;
- Traces volontaires;
- Traces involontaires;
- Traces subies

### III.1.Traces Volontaires

---

Les traces volontaires sont des créations de contenu de la part de l'internaute:

- Le profil rempli sur les réseaux sociaux,
- Le message publié sur sa propre « page », son propre « mur » ou « journal » ou celui des autres,
- L'article ou le commentaire posté sur un blog,
- La photo taguée ou non sur laquelle vous apparaissez ou que vous avez publiée sous votre profil,
- L'avis laissé sur un site commercial,
- Votre CV en ligne,
- Votre itinéraire de covoiturage laissé sur un site spécialisé....

**NB**: Cette liste est non exhaustive et tout ce que nous enregistrons (texte, image, son, localisation) fait de nous des responsables de traitement de ces données.

### III. 2.Traces Involontaires (1/2)

Les traces involontaires sont de deux types: L'adresse IP et les cookies:

**L'adresse IP** permet à votre ordinateur d'être identifié sur le réseau Internet afin que les serveurs distants puissent savoir qui envoie une information et à qui il faut répondre. Mais, elle permet aussi de collecter des informations vous concernant :

- l'heure de votre connexion,
- les sites que vous avez visités,
- le temps passé ou la durée de navigation,
- les pages que vous avez consultées,
- les liens sur lesquels vous avez cliqué,
- les documents que vous avez téléchargés,
- les mots-clés de vos recherches...

Elles ne comportent pas d'informations sur les contenus envoyés ou reçus (en dehors des recherches), mais simplement qu'il y a eu telle action, telle connexion, à tel moment.

### III. 2.Traces Involontaires (2/2)

La loi impose aux fournisseurs d'accès Internet (FAI) de conserver ces informations pendant un an. Elles sont à la disposition des autorités judiciaires en cas d'enquête.

Les sites Internet utilisent aussi ces données pour une exploitation statistique : nombre de visites, nombre de pages vues, durée de navigation, circulation entre les différentes pages du site, provenance du visiteur, dernière page consultée avant sortie du site...

**Les cookies** sont de petits fichiers enregistrés sur votre ordinateur et collectant à peu près les mêmes données que celles obtenues grâce aux adresses IP, mais avec une dimension « *contenus* » plus importante.

Leur utilisation est nécessaire pour toute action d'identification à un site. Sans eux, pas de réseaux sociaux. Ils permettent aussi à certains sites d'enregistrer vos préférences d'utilisation.

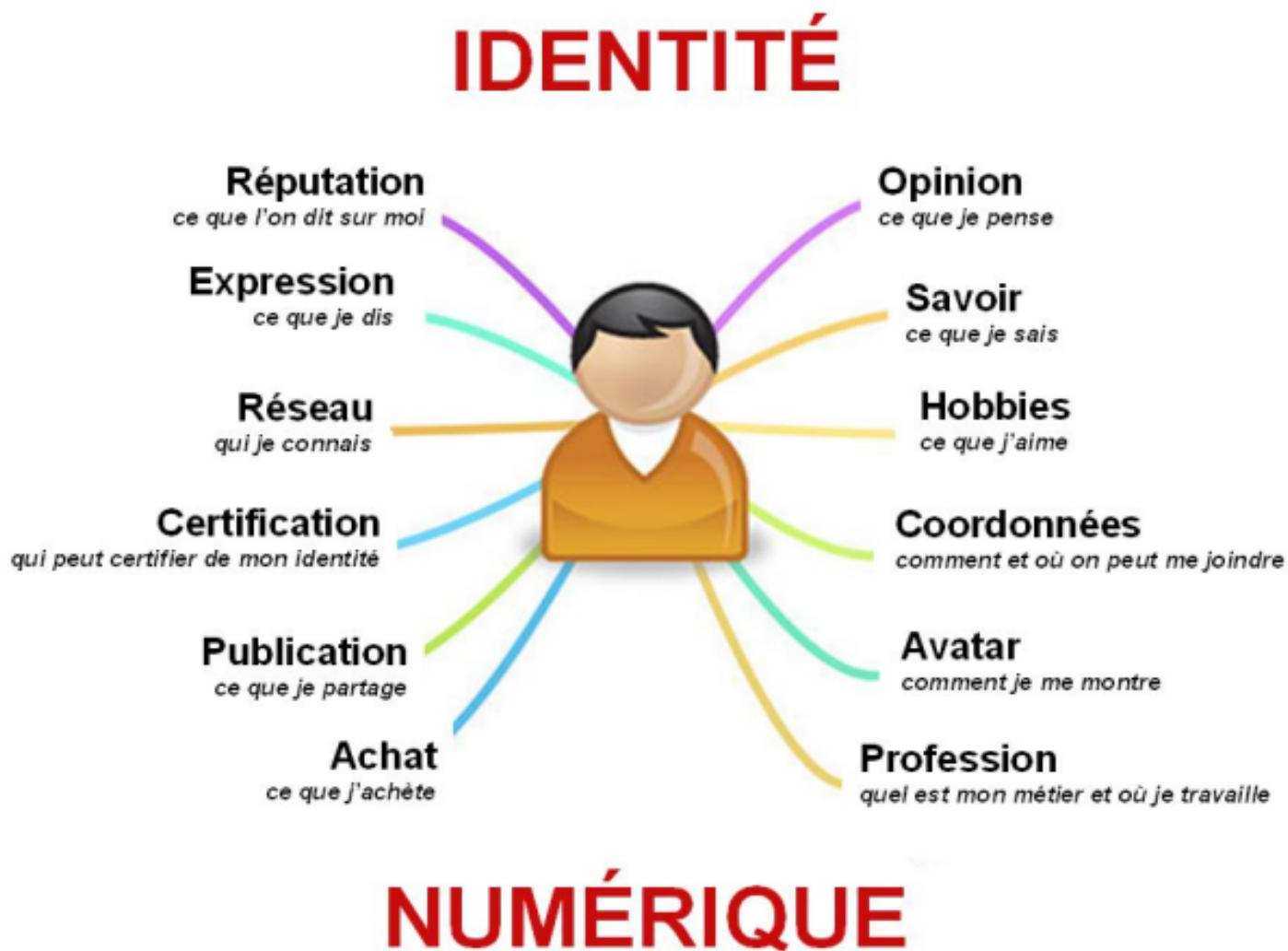
**NB**: Ces cookies peuvent permettre à des entreprises de vous suivre d'un site à un autre, et de relier votre activité à votre profil « réel » : votre nom, votre prénom, votre adresse, votre date de naissance... en fonction des informations que vous avez transmises ça et là.

### III. 3.Traces Subies

Ce sont les traces qui vous concernent mais sont créées par d'autres personnes. Elles regroupent toutes les publications, commentaires, photographies (...) vous nommant ou vous faisant apparaître.

#### Exemples:

- Sur Facebook, quelqu'un qui nomme tous les participants à son mariage ... et dont vous êtes;
- Quelqu'un qui vous identifie sur une photo de classe du temps où vous étiez au CP1;
- Une recherche sur votre nom pourra faire remonter ces informations sans que vous ne sachiez qu'elles existent, ou sans que vous puissiez en valider le contenu;
- **Fred Cavazza** parle d'« *écosystème* » parce que notre identité dépend autant de ce que nous faisons ou disons sur Internet que de ce que les autres en font ou en disent.



## IV. PROJETS GOUVERNEMENTAUX

### **ANSUT** Agence National du Service Universel des Télécoms / TIC

- **Projet Présidentiel: 1 Citoyen, 1 Ordinateur, 1 Connexion ;**
- **Projet de construction d'un backbone national de 7 000 Km ;**
- **Dons de kits informatiques (Ordinateur, Tablette) à l'Agence Emploi Jeunes afin d'appuyer les start ups.**

### **FONDATION JEUNESSE NUMERIQUE**

**Réalisation de caravanes de sensibilisation de la jeunesse sur le numérique**

### **FONDATION DIDIER DROGBA**

**Elle vient de signer un partenariat avec le Ministère de l'Education National dans le but de réduire le taux d'alphabétisation (40% d'analphabètes) de la population et surtout les initier à la chose numérique.**

## CONCLUSION

---

Nous pensons que la résolution des problèmes de couverture des zones blanches dans nos pays, va nous permettre de bâtir une société inclusive en tirant parti d'une prestation de services efficaces reposant sur l'identité numérique.

Ainsi, la réduction de la fracture numérique permettra à tout citoyen d'avoir accès et de bénéficier des avantages du numérique.

Par ailleurs, l'inclusion numérique apparaît comme étant le socle de toute identité numérique et partant de l'inclusion financière.

L'Afrique a raté l'ère de la révolution industrielle,

L'Afrique n'a plus droit à l'erreur. Elle se doit de réussir la révolution numérique.





**MERCI  
POUR VOTRE AIMABLE  
ATTENTION !**



**COULIBALY NAMONGO**  
Chef du Département Technique  
de la Protection des Données personnelles  
**COTE D'VOIRE**